



LE GUIDE DU CONSULTANT A L'EXAMEN DE SANTÉ

Le jour de mon rendez-vous...

- **Si je suis diabétique** : je prends mon petit déjeuner et mon traitement comme d'habitude,
 - **Si je prends des médicaments pour d'autres problèmes que le diabète** : je prends mes médicaments comme d'habitude avec un verre d'eau et **ne mange pas** durant les 12 heures précédant mon arrivée,
 - **Dans tous les autres cas, ne pas manger, ni boire autre chose qu'un verre d'eau** durant les 12 heures précédant l'arrivée au centre.
- **Je n'oublie pas d'emporter pour chaque personne venant à l'examen de santé :**
 - la carte vitale (ou l'attestation),
 - le questionnaire de santé rempli,
 - l'ordonnance (si prise de médicaments),
 - les papiers d'identité,
 - les lunettes,
 - le carnet de santé,
 - le carnet de vaccinations,
 - l'autorisation parentale remplie (si je viens seul(e) et que j'ai moins de 18 ans),
 - les radios et les résultats d'analyses datant de moins d'un an ou tout autre document utile pour le médecin.

L'examen...

L'examen de santé est un **acte préventif personnalisé et gratuit**. Il est **pris en charge à 100%** par l'Assurance Maladie et sans aucune avance de frais. Il est **complémentaire au suivi de votre médecin traitant** et vous permet de faire un point sur votre santé en un seul et même lieu.

Cet examen prend en compte votre sexe, votre âge, votre mode de vie, vos antécédents personnels et familiaux, votre suivi médical habituel... Il permet d'identifier vos facteurs de risque et d'assurer le dépistage précoce de certaines pathologies.

A la fin de la consultation médicale, des examens complémentaires peuvent être réalisés (analyses biologiques, électrocardiogramme, spirométrie, frottis...).

Notre équipe médicale (médecin, infirmière, dentiste* ...) est à votre écoute. Elle répondra à toutes vos questions et vous dispensera des conseils de santé personnalisés.

Selon le site, à l'issue de l'examen de santé, une participation à des ateliers d'éducation à la santé ou d'éducation thérapeutique peut vous être proposée.

Vous pouvez profiter de votre venue pour faire le **point sur vos vaccins et les mettre à jour** si vous le souhaitez.

Après l'examen, vous recevrez chez vous l'ensemble des résultats. Avec votre accord, ils seront également envoyés à votre médecin traitant qui prendra ensuite le relais.

Le centre d'examen de santé peut vous orienter, selon votre âge, vers les dépistages organisés (colorectal, sein...) dans votre département. Il vous apporte l'information nécessaire pour la déclaration d'un médecin traitant ou l'accès à une mutuelle (CMU-C, ACS...).

Les plus

* En fonction des ressources du centre d'examen de santé

Plan d'accès

UC-Centre de Médecine Préventive Site de proximité de SARREBOURG

Au sein des locaux de la CPAM
13, avenue du Général De Gaulle - 57400 SARREBOURG
Tél. 03 83 44 87 50 - E-mail : sarrebourg.accueil@cmp.u-nancy.fr

Stationnement gratuit dans la rue et à 100 m à la mairie



Transport

- Par le bus,
- Ligne n°2 Zone de loisirs/ Hoff
 - Ligne n°3 ZA de la Vièvre/Winkelhof
 - Arrêt « Mairie ».

Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.uc-cmp.fr>